88e Année — N° 128

AVEC L'AIDE DE DIEU, POUR LA PATRIE

Jeudi 9 Mai 1918

PRIX DE L'ABONNEMENT

Allier et Départements limitrophes :
UN AN..... 30 fr.
SIX MOIS..... 16
TROIS MOIS..... 8
Autres Départements et Algérie.. 36

VILLE DE MOULINS :
UN AN..... 24 fr.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

L'ACCEPTATION DU JOURNAL APRÈS L'ÉCHÉANCE EST CONSIDÉRÉE COMME UN RÉABONNEMENT

COURRIER DE L'ALLIER

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

PRIX DES INSERTIONS

LA LIGNE
ANNONCES (4e page). 20 c.
RÉCLAMES (3e page). 30
AVIS AGRICOLES.. 10

Prix à forfait pour les Annonces répétées.

Ce journal n'est affermé à aucune agence. Il reçoit les Annonces directement, sans intermédiaire.

Adresser les Lettres à M. CRÉPIN-LEBLOND Directeur du Journal

Les Manuscrits ne sont pas rendus. Les Lettres non affranchies sont refusées.

TÉLÉPHONE

BUREAUX : 13, RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, MOULINS

TÉLÉPHONE

LA GUERRE

Front de France

L'OFFENSIVE ALLEMANDE

Avant la prochaine Attaque

Les communiqués britanniques n'annoncent pas encore l'abandon du saillant d'Ypres, indiqué comme probable depuis dimanche dernier.

Le correspondant du *Daily News* exprime l'opinion qu'une grosse attaque allemande est sûrement imminente :

Le commandement allemand est maintenant prêt à tenter une nouvelle offensive, que seul le mauvais temps actuel gêne temporairement. Mais tous les préparatifs sont terminés et la « danse du diable » est sur le point de recommencer.

Le correspondant du *Daily Express* estime, lui aussi, que les Allemands déclencheront très prochainement et simultanément de violentes attaques sur plusieurs points de la ligne de combat.

Ils n'ont perdu de vue, écrit-il, ni Amiens ni la côte. Ils ont eu suffisamment de temps pour mettre leurs batteries lourdes en position et il leur a été très probablement possible de masser leurs canons en aussi grand nombre et sur une profondeur égale que lors de leur première avance du 21 mars. Ils ont reconstruit rapidement la voie ferrée qui alimente leur front par Péronne et Nesle, et ils ont même jeté des voies supplémentaires. Tout leur matériel est actuellement au grand complet.

Le correspondant croit que l'ennemi n'aura plus recours à des assauts locaux qui sont pour lui trop coûteux ; il préférera lancer ses forces sur la majeure partie du front.

Le But de leur Offensive

Le critique militaire de la *Newe Freie Presse*, de Vienne, affirme nettement que l'offensive allemande du 21 mars avait pour but de séparer les armées françaises et anglaises et de les battre séparément. A son avis, la manœuvre n'est pas encore abandonnée par l'état-major allemand, et il explique de la manière suivante ce qui s'est produit depuis le début de l'offensive et ce que l'on peut escompter pour les journées prochaines :

Les événements semblent faire croire que les opérations allemandes tendent à repousser le front d'Ypres. C'est certainement exact, mais nous ne croyons pas que ce soit là leur but principal ; nous admettons plutôt que le déracinement du front d'Ypres n'est qu'un but accessoire du but stratégique des Allemands, qui doit être cherché dans une autre direction. La presse ennemie l'a clairement précisé lorsqu'elle a dit qu'il s'agissait pour les Allemands de séparer le front anglais du front français et de les anéantir séparément.

L'idé de l'anéantissement correspond aux grands principes stratégiques qui se sont simplifiés, dans la guerre de positions, en la formule du percement, et rien ne permet de supposer que ce plan ne soit pas celui du commandement allemand.

Le secteur d'Amiens serait très approprié à cette manœuvre pour cette raison que c'est là que les lignes allemandes sont poussées le plus à l'ouest et qu'elles sont liées à ce « secteur de la côte », où le plus gros morceau du front ennemi, dans le nord de la France, peut être coupé. Si la situation actuelle est telle que le coin allemand d'Amiens semble se contenter de se maintenir dans la blessure ouverte sans vouloir continuer une pénétration plus avancée, tandis qu'au nord de la Lys les opérations d'encerclement d'Ypres sont en cours, on peut cependant facilement reconnaître la relation qui existe entre ces opérations et la grande idée de la rupture à Amiens. Elles sont même une partie organique de celle-ci. L'opération contre Ypres n'est autre chose qu'une manœuvre de flanc appliquée à la guerre de positions en faveur du front d'Amiens, manœuvre qui ne doit pas s'épuiser dans une attaque frontale.

Les opérations contre Ypres sont un poing tendu vers le nord, qui, après avoir fait, d'un coup violent, sauter le verrou près d'Armentières peut, selon les circonstances, exercer une action brisante vers le nord ou une action enveloppante vers le sud.

Provisoirement, l'idée de l'enveloppement au sud paraît être en suspens, tandis que l'idée du forcement est d'autant plus vigoureuse. Celle-ci repose sur cette pensée que la direction nord est la plus sensible pour les Anglais, car elle tend vers les ports de la Manche, pour qui Ypres ferme les portes de l'écluse. Le centre de gravité de l'action s'est déplacé vers Ypres et les opérations déjà très avancées contre ce front placent les Anglais non seulement devant la question de l'évacuation d'Ypres mais devant celle beaucoup plus importante, qui se résume en deux mots : Calais ou Paris ?

Et le critique militaire du journal autrichien, après avoir dit que l'exécution de l'un quelconque de ces deux desseins exige du temps, ajoute qu'on n'en laissera plus beaucoup aux Anglais pour choisir celui des deux objectifs qu'ils entendent défendre.

Le Rôle des « Minenwerfer » dans l'Avance allemande

Le correspondant du *Times* auprès du quartier général britannique télégraphie qu'au nombre des raisons pour lesquelles l'ennemi put avancer aussi loin et aussi rapidement qu'il le fit durant les premiers jours de l'offensive, contrairement à tous les précédents de la guerre, se trouve la suivante :

Pendant la première partie de son avance, l'infanterie était suivie de près et appuyée par un « minenwerfer » d'un modèle particulier, un mortier lançant un obus chargé d'un explosif à grande puissance un peu plus gros que le « 37 » français, à une distance d'environ trois quarts de mille. La pièce reste sur roues pendant le tir, qui est suffisamment précis pour qu'on puisse employer utilement cette arme contre les tanks et les nids de mitrailleuses ; en outre, son feu direct à une si faible distance la rend très efficace contre l'infanterie.

Dans la défensive, chaque bataillon allemand est maintenant pourvu de quatre de ces mortiers mobiles. Pour l'action offensive, en raison de la difficulté d'emporter suffisamment de munitions, leur nombre est réduit à deux, les servants des deux autres pièces fonctionnant comme porteurs de munitions ; cependant, même dans ces conditions, ils ne peuvent accompagner l'infanterie pendant plus d'un jour ou deux, et c'est un fait positif qu'ils n'ont pas fait leur réapparition dans la bataille depuis que les positions se sont stabilisées. Mais c'est là leur seul défaut, et pendant les deux premières journées de l'offensive ils ont rendu des services inappréciables à l'ennemi en achevant la destruction de quelques-uns des travaux commencés, besogne qui autrefois était toujours accomplie par l'artillerie au cours d'une préparation qui durait des journées, au lieu d'heures.

Echos de la Guerre

Le général Berthelot à Paris

Le général Berthelot, chef de la mission française en Roumanie, est arrivé hier à midi 35 à Paris, venant d'Angleterre. Le général Rudeanu, chef de la mission roumaine en France, M. Thomas Stellian, ancien ministre, président de la colonie roumaine de Paris, entourés de nombreux Roumains, l'attendaient à la gare.

Le général Rudeanu et M. Stellian adressèrent chacun, au chef de la mission française, une courte allocution, le remerciant au nom de la Roumanie de tout ce qu'il avait fait pour ce pays.

Le général Berthelot s'est montré très touché de cette réception.

Le Pessimisme en Allemagne

On mande de Berne que la *National Zeitung* écrit :

Le parti militaire allemand avait demandé à la commission principale du Reichstag un délai de huit semaines pour mettre la France à la raison et pour l'obliger à conclure la paix.

Six semaines sont passées sans résultat. Il ne reste que deux semaines au militarisme prussien pour réaliser ses promesses.

Une dépêche de Copenhague annonce que le *Hamburger Echo* reproduit cette déclaration du député majoritaire Scheidemann au cours de la séance du Reichstag du 4 mai :

L'enthousiasme du peuple allemand pour l'offensive sur le front occidental se refroidira bientôt si les choses ne prennent pas une nouvelle tournure.

Pour apaiser les rumeurs pessimistes qui courent à Berlin, la *Gazette de Voss* rapporte les déclarations du ministre de la guerre au Reichstag, qui disait :

« Il est évident que dans de telles batailles les pertes sont inévitables. Sur certains points du front, elles ont même été *très lourdes* ; certains régiments ont perdu les *deux tiers* de leurs chefs. »

Le journal est ensuite obligé d'écrire :

Il me semble que nous n'avons aucune raison de nous décourager et d'envisager l'avenir avec pessimisme. Il est temps qu'un peu de confiance rentre dans nos cœurs *(sic)*. Des hommes pusillanimes ne peuvent pas « tenir ». Que ceux qui ne sont pas capables de « serrer les dents » essaient au moins de tenir leur langue et de ne pas affaiblir les autres par leurs paroles décourageantes.

Mais il semble que le journaliste même qui essaie de remonter le moral de ses compatriotes ne s'illusionne pas sur la situation car, après avoir vanté l'exploit des troupes allemandes qui se sont emparées du mont Kemmel, il ajoute :

Mais même après un tel succès, nous sommes loin d'être au but.

Et l'article se termine par cette phrase :

Il est temps que les Allemands de l'intérieur (après ceux de Berlin déjà cités) *réapprennent* à croire.

50 Officiers tchèques fusillés en Autriche

Une dépêche de Rome, 7 mai, dit qu'au moment où la légion tchéco-slovaque de l'armée italienne vient de recevoir le baptême du feu sur le front italien, il est intéressant d'apprendre que plus de 50 officiers tchèques viennent d'être condamnés à mort par les autorités autrichiennes pour avoir refusé de partir pour le front avec leurs soldats. La sentence a été immédiatement exécutée.

Ce grave incident indique l'état d'esprit des nationalités slaves d'Autriche.

Front italien

Communiqué italien :

Rome, 7 mai. — A l'ouest du mont Stabel (zone de l'Adamello), dans les environs de Prezzo (val Chiese), et sur le Dosso Casina (pentes septentrionales du mont Altissimo), nous avons disperse et mis en fuite, par nos feux de mitrailleuses et de mousqueteries, et par des lancements de grenades, des patrouilles ennemies qui s'approchaient de nos petits postes.

L'activité de l'artillerie ennemie, en dehors de quelques actions de harcèlement sur les lignes et les boyaux du val Brenta, s'est limitée à des tirs épars et intermittents.

Nos batteries ont exécuté des concentrations de feux sur des troupes en marche au sud de Cismon.

Les aviateurs anglais ont abattu trois avions dans la région de Motta di Livenza et ont lancé des bombes sur les arrières ennemis, entre l'Astico et la Brenta.

Dans les Balkans

Communiqué français de l'armée d'Orient :

Mardi, 23 heures. — Activité de l'artillerie sur l'ensemble du front. Des détachements ennemis ont tenté sur plusieurs points d'aborder les lignes alliées. Tous ont été repoussés.

LA GUERRE NAVALE

La Perte de l' « U-C 39 »

Un correspondant hollandais a fait connaître les circonstances de la destruction du sous-marin allemand *U-C 39* et la capture de son équipage par un contre-torpilleur britannique.

C'était le premier voyage du sous-marin, qui était commandé par Otto Ehrentraut, ami personnel du prince Henri de Prusse. L'*U-C 39* avait quitté sa base à minuit et commença son œuvre ; à midi il coulait le vapeur norvégien *Hanskinck* ; plus tard dans la nuit, ce fut le vapeur anglais *Hanstarson*, dont le capitaine et le premier mécanicien furent pris à bord du sous-marin comme prisonniers. Le lendemain matin le vapeur norvégien *Ida* était coulé.

Deux heures plus tard, l'*U-C 39* ouvrit le feu sur un vapeur et un chalutier, mais ayant plongé il les perdit de vue dans le brouillard.

Vers une heure de l'après-midi, l'*U-C 39* revint à la surface et aperçut un vapeur sur lequel il ouvrit le feu auquel répondit presque immédiatement une salve tirée par un contre-torpilleur britannique.

L'*U-C 39* avait évidemment affaire à plus forte partie que des navires marchands sans défense. Il plongea, mais trop tard. Une charge à fond l'ébranla en causant une voie d'eau dans la tourelle. L'eau jaillit dans la chambre de contrôle. L'équipage fut pris de panique. L'*U-C 39* remonta vivement à la surface où il reçut une avalanche d'obus du contre-torpilleur. Ehrentraut et six hommes de l'équipage furent tués. Le contre-torpilleur héla l'*U-C 39* au moyen d'un mégaphone et lui dit d'arrêter. Quand il l'eut fait, le tir cessa. Dix-sept survivants furent pris à bord ainsi que les deux prisonniers britanniques qui n'avaient pas été blessés.

Les Evénements de Russie

Une Dictature boche en Ukraine

La *Gazette berlinoise de Midi* donne sur le nouveau dictateur de l'Ukraine les détails suivants :

Le général Skoropadski est âgé de 74 ans. Il est né à Wiesbaden à une époque où ses parents résidaient en Allemagne. Il a fait sa carrière militaire dans la cavalerie de la garde. Il commandait à la fin de la guerre un corps d'armée au front méridional de Russie.

Dans une proclamation adressée au peuple de l'Ukraine, l'hetman Skoropadski déclare prendre provisoirement les pouvoirs gouvernementaux du nouvel Etat de l'Ukraine. Il attire l'attention sur le fait que l'Etat de l'Ukraine « doit son salut au puissant appui des puissances centrales qui, fidèles à leur parole, continuent, encore maintenant, à lutter pour l'intégrité et la tranquillité de l'Ukraine ».

On mande de Berlin, 6 mai, qu'à la commission plénière du Reichstag, le sous-secrétaire d'Etat, M. von dem Bussche a lu, à propos des affaires de l'Ukraine, un télégramme de l'ambassadeur allemand à Kief, M. von Mumm.

Il y est dit notamment que le général Skoropadski a rendu visite à M. von Mumm avec qui il a eu un entretien d'une heure et demie dont les résultats ont été très satisfaisants. Le général a donné toutes les assurances désirables au sujet de la politique future en ce qui concerne l'indépendance de l'Ukraine et l'absence de toutes tendances panrusses ou polonaises.

M. von dem Bussche a ajouté avoir appris de l'ancien ambassadeur, comte de Pourtalès, que le général Skoropadski qu'il connaît, est, comme la femme de l'hetman, germanophile.

Les Prétendants au Trône de Lituanie

Le bureau lituanien d'informations communique la note suivante :

Etant donné les bruits persistants d'union, soit réelle, soit personnelle de la Lituanie avec un Etat de l'empire allemand, ou tout au moins d'élévation d'un membre d'une famille princière allemande au trône lituanien, — le nom de la Saxe se trouve particulièrement mêlé à ces diverses éventualités — le conseil national suprême de Lituanie se trouve amené à déclarer :

1° Que la Lituanie, prétendant à une indépendance complète, il ne saurait être question pour elle d'une union, sous quelque forme que ce soit, avec un Etat quelconque d'un empire voisin ;

2° Que la majorité de la « Taryba » dont les aspirations monarchiques sont bien connues, n'a encore fixé son choix sur aucun membre de famille princière, mais que l'on peut d'ores et déjà ajouter que la Lituanie ne cherchera sa dynastie dans aucun des camps belligérants. Différentes candidatures de princes de maisons neutres ont déjà été envisagées.

INFORMATIONS

L'Ambassade de Tokio

M. Delanney, ancien préfet de la Seine, est nommé ambassadeur à Tokio en remplacement de M. Regnault, placé dans le cadre de la disposition.

La grande chancellerie de la Légion d'honneur va être saisie d'une proposition tendant à conférer à M. Regnault la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

L'Anniversaire de l'entrée en Guerre de l'Italie

Le conseil des ministres a désigné M. Henry Simon, ministre des colonies, pour se rendre, le 24 de ce mois, à Rome, où il représentera le gouvernement à une cérémonie organisée à l'occasion du troisième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie.

Echos Parlementaires

M. Clemenceau entendu par la Commission de l'Armée

La commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. René Renoult, a entendu M. Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre, sur la conférence d'Abbeville et l'utilisation des effectifs interalliés.

La commission a ensuite discuté et repoussé une proposition de M. Renaudel qui avait pour but de charger son président de demander à la commission des affaires extérieures communication du dossier remis par le président du conseil à cette dernière lors de la réunion commune du 17 avril des commissions des affaires extérieures, de l'armée et de la marine.

La Taxe sur les Objets de Luxe

M. Lebouccq, député de Paris, va déposer une proposition tendant à l'abrogation de la loi qui a institué la taxe de 10 % sur les objets de luxe.

M. Lebouccq considère que cette loi a donné de tels mécomptes et provoqué de si nombreuses et si justes doléances qu'il importe de la reviser et de la modifier, sinon même de l'abroger complètement.

Les Scandales du Jour

L'Affaire du « Bonnet rouge »

Audience de mardi

Plusieurs témoins cités par la défense défilent à la barre, puis on en arrive à l'audition, fort attendue, de M. Dumas, chef du service des renseignements et des jeux à la préfecture de police. Sur la demande du préfet de police, M. Laurent, le témoin chercha une personne pouvant aller en Allemagne chercher des renseignements ; il s'adressa à Marion, et connut ainsi Duval qui allait se rendre en Suisse. Du consentement du préfet de police, la proposition de Duval fut acceptée. Des passeports furent donnés à Marion et à Duval. Ceci se passait en mai 1915. Quelques mois plus tard, Duval demanda un nouveau passeport ; à ce propos, il parla pour la première fois du banquier Marx. Le témoin dit que Duval lui a paru assez misérable et fort loin de posséder 500,000 fr., en mai 1915. La préfecture donna 200 fr. à Duval pour chacun de ses rapports.

Le commissaire du gouvernement demande au témoin qui avait été commissaire de police, comment il a bien pu envoyer en mission un homme deux fois condamné pour escroquerie et deux fois par désertion, et cela en temps de guerre, quand l'ennemi foule notre sol.

— Vous êtes un singulier commissaire de police, monsieur Dumas !

L'indignation du lieutenant Mornet gagne la salle, qui éclate en applaudissements. Le défenseur essaye d'atténuer l'impression.

Marion, qui se débat violemment, explique qu'il a déjeuné avec Dumas qui lui a demandé s'il ne connaissait personne pour remplir une mission en Suisse ; Marion lui a rapporté un premier rapport sur l'Allemagne, le témoin nie l'avoir reçu ; Marion affirme de nouveau qu'il a remis le premier rapport à Dumas.

Duval n'a pas été présenté en mai 1915 à M. Dumas, dit-il, mais après son retour de ce voyage. L'accusé proteste contre l'opinion de M. Dumas qui l'a jugé miséreux. Duval fait l'éloge de ses rapports qui donnaient des indications précises sur l'état de la Russie.

A une réponse du témoin, le commissaire du gouvernement lui dit : « Vous n'êtes pas encore inculpé, monsieur Dumas. »

Le lieutenant Bruyant, qui déclare ne connaître, parmi les accusés, que M. Leymarie, est chef du service du moral au G. Q. G.

— Ce service, dit-il, est chargé de surveiller et de combattre parmi les troupes la propagande pacifiste.

Des hommes de la 5e armée ont commis des actes d'indiscipline par suite de la propagande du *Bonnet rouge* distribué à profusion. Le haut commandement s'en émut et en saisit le gouvernement. Le témoin s'étonne d'avoir entendu Leymarie dire qu'il avait ignoré l'influence néfaste du *Bonnet rouge* ; le témoin, en effet, a vu Leymarie pour lui demander des mesures contre le *Bonnet rouge* et les autres feuilles défaitistes. Le grand quartier général demanda au ministre de la guerre de prendre des mesures de censure contre le *Bonnet rouge* notamment et la *Tranchée républicaine*.

Leymarie était donc parfaitement au courant des agissements des défaitistes. Le haut commandement demandait aide contre cette plaie et jamais la Sûreté générale n'a agi. Le général en chef dut en écrire au ministre de l'intérieur. Le contrôle administratif laissa aussi à désirer vivement.

Leymarie vit enfin le général Pétain et lui dit qu'il ne pouvait s'opposer aux idées défaitistes qui gagnaient du terrain.

La déposition du témoin est écrasante pour Leymarie. Le défenseur prétend que ces attaques passent au-dessus de la tête de Leymarie.

M. Laurent, ancien préfet de police, dépose : « J'ai été nommé préfet de police le 2 septembre 1914. J'étais le préfet de la défense nationale. L'ennemi se trouvait à nos portes. Ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion de dire tout ce que j'ai fait ; je n'avais qu'une idée : défendre Paris. C'est dans ces conditions que je fus amené à rechercher quel était l'état d'esprit en Allemagne depuis la victoire de la Marne. Le ministre m'y autorisa. Je ne pouvais avoir de renseignements que par la Suisse. Quand M. Dumas me fit connaître que Duval et Marion étaient à même d'aller suivre l'enquête que je désirais, j'accédai à sa proposition. J'y accédai parce que la proposition émanait d'un de mes chefs de service, honnête homme, et dont j'étais sûr.

Le lieutenant Mornet. — Avez-vous été avisé que Duval rencontrerait en Suisse des Allemands avec qui il était en rapports d'affaires ?

R. — M. Dumas me l'avait dit.

Le lieutenant Mornet. — Et le passé de Marion ?

R. — Je l'ignorais.

Le lieutenant Mornet. — Cependant, monsieur le préfet, vous n'ignoriez pas que Duval faisait acte de commerce avec l'ennemi ?

R. — Je considérais que je devais à mon ministre des renseignements précis.

Le lieutenant Mornet. — Je rends justice à votre caractère et à vos services ; mais enfin, la loi du 15 avril 1915 existait. Vous aviez donc estimé que dans les circonstances vous pouviez prendre sur vous de laisser commettre le délit pour obtenir des renseignements ?

R. — Je l'ai fait dans un intérêt public, au risque de rencontrer ici des observations que j'entends avec peine.

Le lieutenant Mornet. — Prenez-les pour des observations émises par un magistrat dans la limite de son droit, sans d'ailleurs que ce magistrat s'écarte des égards qui vous sont dus.

R. — L'acte qui allait s'accomplir n'était pas de telle nature qu'il ne me parût justifié par la grandeur du but. Il fallait à tout prix que je visse clair. Si l'on prend les textes à la lettre, le délit existe, mais vous savez à quelles préoccupations d'ordre supérieur je dus céder.

Le lieutenant Mornet. — Il est bien entendu que M. Dumas ne vous avait pas informé du passé fâcheux de l'intermédiaire Marion ?

R. — Je crois me rappeler qu'il ne me l'avait pas dit. S'il a affirmé le contraire, je n'hésite pas à croire qu'il l'a fait.

Le lieutenant Mornet. — M. Dumas a déclaré qu'il vous avait informé du passé de Marion.

R. — J'ai donc eu raison de répondre comme je viens de le faire.

Le lieutenant Mornet. — Je fais une distinction entre le témoin présent à la barre et un commissaire de police complaisant...

R. — Ne dites pas complaisant, dites obéissant.

M. Dumas, qui a pris place dans l'auditoire, proteste lui aussi avec une vive émotion.

M. Dumas. — Ne dites pas complaisant, c'est épouvantable.

M. Laurent. — Je tiens à affirmer que M. Dumas a été un fonctionnaire fort correct. Il n'a rien à se reprocher.

Le lieutenant Mornet. — Ici nous ne sommes pas d'accord.

M. Laurent se retire. Quelques témoins sans aucune importance occupent la fin de l'audience.

Chambre des Députés

Séance du mardi 7 mai

La Chambre fixe à vendredi prochain la discussion de l'interpellation de M. Ernest Lafont, sur les jours sans viande. A la même date, on discutera une interpellation de M. Jobert, sur la question du bétail, et une de M. Poirier de Narçay sur l'augmentation constante du prix de la vie et les moyens à prendre pour l'enrayer.

On adopte ensuite le projet sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre.

Séance vendredi.

Sénat

Séance du mardi 7 mai

Le Sénat, après avoir voté la proposition de loi ayant pour objet de créer au ministère de l'agriculture un office central de produits chimiques agricoles, s'ajourne à mardi.

PETITES NOUVELLES

Selon les opinions des sénateurs et députés portugais qui viennent d'être élus, il semble hors de doute que la Constituante se manifeste en faveur d'une république qui cesse d'être un système parlementaire pour devenir un système présidentiel, comme aux Etats-Unis.

Un avion allemand s'est écrasé près de la voie ferrée à Jarménil (Vosges), par suite d'une panne de moteur. L'aviateur, un sous-lieutenant, a été tué ; le sergent pilote, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Remiremont.

Une musique militaire vient de s'embarquer à destination de New-York. Cette musique, formée tout exprès sous la direction de M. Parès, l'ancien chef de la garde républicaine, comprend une trentaine de prix du Conservatoire et quatre premiers prix de Rome.

Le beurre a subi une baisse très sensible sur les marchés normands. A Coutances, les gros marchands payaient cinq francs le kilo de beurre. Il y a même eu, sur la fin du marché, des prix plus bas encore.

Le conseil de guerre de Lyon a acquitté le cavalier Claude Robert, détaché à l'usine Fives-Lille, à Givors, qui, le 12 mars, avait, d'un coup de bêche, assommé un nommé Roty, l'amant de sa femme.

Le cadavre d'un homme, dont la mort paraît résulter d'un crime, a été découvert hier sur le territoire de la commune de Marminiac, canton de Cazals (Lot).

Un violent incendie, paraissant accidentel, a détruit huit maisons du village de Prach, commune de Marcillac-la-Croisille (Lozère). Dans la même contrée, à Gumond, un autre incendie a détruit quarante hectares de bois de pins.

COUPS DE CISEAUX

Le gouvernement britannique vient d'adopter définitivement le modèle de la plaquette commémorative qui sera remise aux plus proches parents des morts au champ d'honneur. On y voit la Grande-Bretagne debout, tenant en main le trident de Neptune, symbole de sa puissance maritime, déposer une palme là où viendra s'inscrire le nom du brave tué à l'ennemi. Le lion britannique, passant au premier plan, achève de caractériser cette composition dont l'auteur est M. E. Carter-Preston. Plus de 800 artistes avaient pris part au concours dont il est sorti vainqueur.

Une inscription circulaire rend au soldat tombé dans la bataille ce juste hommage : « Il est mort pour la Liberté et pour l'Honneur. »

×

La petite pièce d'argent...

C'est celle de « quatre sous ». Pour beaucoup d'entre nous, elle avait été l'une des joies de notre enfance, la jolie petite pièce aux reflets brillants, qu'on nous donnait, le samedi soir, quand nous avions été très sages, en échange des « bons points » remis par le professeur ou l'institutrice.

Elle constituait notre petit trésor... de paix ; d'aucuns les conservaient comme « fétiches », ou les faisaient monter en boutons de manchettes ou en épingles de cravate ; les fillettes en formaient des parures. Les dernières pièces de « quatre sous » avaient été émises à la fin du second Empire ; mais leur faible module les rendait d'un usage peu pratique ; elles étaient trop faciles à perdre et, peu à peu, elles avaient complètement disparu de la circulation, et on ne les retrouvait plus guère que dans les comptoirs de nos modestes bureaux de tabac ruraux où leur poids d'un gramme net servait d'appoint dans la balance.

Or voici que la raréfaction du billon et de la monnaie divisionnaire les fait sortir à nouveau de leurs cachettes. On commence à revoir des pièces de « quatre sous » ; beaucoup sont « percées »... dernier témoignage d'une petite parure ou d'une brochette enfantine démontée. Mais on les accepte tout de même, et, en les palpant, on se met à évoquer mélancoliquement le *Cher anneau d'argent*, de Chaminade....

×

Mot de la faim :

Dans l'arrêté ministériel relatif à la crise du papier, on peut lire avec inquiétude :

« Art. 10. — Des dérogations pourront être accordées sur la proposition de la commission consultative du papier pour la fabrication du carton bois blanc et du carton cuir *destinés à l'alimentation* ou à la défense nationale. »

Les habitués de certains restaurants prétendent que le carton a déjà remplacé le bœuf, sinon sur les menus, du moins dans les plats. C'est peut-être moins nourrissant, mais notre cheptel national se trouve ainsi ménagé. C'est peut-être aussi une contribution à la crise du papier ; par contre, quel encouragement à l'essor de la prothèse dentaire !

Mémorandum Bourbonnais

Marcellin Desboutin, qui si souvent peignit ou grava son propre portrait, avait servi de modèle aussi à Edgard Degas. Cette dernière œuvre figurait dans la vente après décès de Degas. Elle vient d'être acquise par le musée du Luxembourg pour le prix de 18,000 francs.

Chronique

MOULINS

Ephémérides

Jeudi, 9 mai, 129e jour de l'année, (1375e jour de la guerre).

Lune : Lune nouvelle, le 11.

Fête : *Ascension.*

Au Tableau d'honneur

Nous avons annoncé que notre concitoyen, le capitaine Léon-Joseph Hivet, du 100e d'infanterie, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Voici les « motifs » de cette distinction : « Officier de la plus grande valeur. Blessé à trois reprises différentes, a demandé, chaque fois, à retourner au front, faisant ainsi preuve d'une énergie morale à toute épreuve. Chargé de conduire à l'attaque un détachement, est entré profondément dans les lignes ennemies, dépassant les objectifs fixés, capturant des prisonniers et ne rentrant dans nos lignes qu'après avoir détruit les abris et le matériel de l'ennemi. — Déjà cité. »

Dans les Finances

M. Bigot, percepteur de Montluçon-ouest, est nommé percepteur à Lyon.

M. Persot, percepteur au Grand-Lemps (Isère), est nommé à Montmarault.

L'Allier au Parlement

A l'issue de la séance de la Chambre, le président Deschanel a annoncé qu'il était saisi d'une demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'assemblée. Cette demande a été renvoyée à la commission compétente.

Il s'agit d'une demande émanant d'un particulier et visant M. Brizon à propos d'un article paru dans le journal *la Vague*.

Pour les Orphelines !

Nous recevons, pour les Orphelines, 5 fr. qui figureront dans la souscription de 1919.